

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1852.

Rapport fait, au nom de la Commission des Naturalisations, sur la demande de Naturalisation ordinaire du sieur Édouard-François Van Waesberghe, fabricant de poteries à Eecloo.

(Voir le N^o 62, session 1851-1852 de la Chambre des Représentants.)

Présents : MM. D'OMALIUS-D'HALLOY, BARON DAMINET, SAVART, VAN SCHOOR, JAMAR, BARON DE TORNACO et GILLÈS DE S'GRAVENWESEL.

MESSIEURS,

Une demande de naturalisation ordinaire vous a été adressée au mois de mars dernier par le sieur Ed.-Fr. Van Waesberghe, fabricant de poteries, à Eecloo, où il est marié et père de famille.

Le pétitionnaire est Hollandais, né à Axel, province de Zélande, le 15 mars 1820, mais ses parents sont d'origine belge.

Le pétitionnaire avait, par une première demande, sollicité la naturalisation ordinaire avec exemption du droit d'enregistrement s'élevant à fr. 500.

Votre Commission, examinant les pièces qui étaient présentées par le pétitionnaire, a trouvé qu'il produisait de bons certificats de moralité et de conduite, ainsi que la preuve qu'il avait satisfait aux lois de la milice, mais n'avait trouvé aucun motif de lui accorder une exemption du droit d'enregistrement.

Informé de cette décision de votre Commission, le pétitionnaire retira momentanément sa demande en naturalisation. (Il était malade à cette époque.) Immédiatement après il revint à sa première pensée et une lettre de M. le Gouverneur de la Flandre orientale, datée de Gand, le 31 mars 1852, annonce que le sieur Van Waesberghe sollicite de nouveau la faveur de la naturalisation ordinaire et s'offre à payer le droit fixé par la loi. Lors de la prise en considération de la demande en question à la Chambre des Représentants, le 27 janvier dernier, 48 suffrages lui furent accordés contre 17.

Votre Commission a l'honneur, Messieurs, de vous proposer de donner suite à la demande en naturalisation et de la faire porter sur le prochain feuillet pour la prise en considération.

Le Président,
D'OMALIUS.

Le Rapporteur,
PH. GILLÈS DE S'GRAVENWESEL.